

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62 du 16 janvier 1961 :

n° 62

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

16 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de maternité de quatorze semaines pour compter du 9 janvier 1961 est accordé à Mme Lagrée Andrée, institutrice de 1er échelon du département des Côtes-du-Nord détachée en Côte Française des Somalis, en service à l'école de Tadjoura.